

**Date de la dernière assemblée générale** : du 1<sup>er</sup> au 17 décembre 2023

Durant ces 3 dernières années, les 15 membres du conseil d'administration étaient : Xavier HERBAUX (Président), Pierre RIVOIRE (Vice-président), Charles FREOU (Vice-président adjoint), Bernard MENIER (Trésorier), Johan PEUFFIER (Secrétaire et Webmestre), Marie-Brigitte BARONCHELLI (Trésorière adjointe), Olivier AUCOURT (Secrétaire adjoint), François BLAISE (Trésorier adjoint), Rachelle RIOUAH, Julien SAVI, Lucie WILLE, Sébastien CANET, Louise TROUCHET, Amokrane AÏT KADDOUR, Dominique STRIEBIG

### 1/ Principales actions et démarches effectuées de décembre 2023 à février 2025 :

- ✓ **Motion contre la suppression des groupes en Sciences, Technologie et langues étrangères au collège – janvier 2024 ([lien](#))** : Afin de signifier clairement la désapprobation des membres des CA envers les choix éducatifs du ministère inhérents à la mise en place du choc des savoirs, Pagestec propose deux motions possibles, pour vote ou simple vœu.
- ✓ **Communiqué Technologie/Sciences contre les risques de nouvelles suppressions de moyens horaires – janvier 2024 ([lien](#))** : Les associations de professeurs de Physique-Chimie Udppc, de Sciences de la vie et de la terre APBG et le Technologie Pagestec, Assetec et AEET ont travaillé à l'élaboration d'un communiqué commun contre la mise en place des groupes de niveaux.
- ✓ **Décision du Conseil d'État sur la requête du syndicat Action et Démocratie et de l'association Pagestec - janvier 2024 ([lien](#))** : requête afin d'annuler pour excès de pouvoir l'arrêté du 7 avril 2023 modifiant l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège, et d'annuler pour excès de pouvoir l'arrêté du 7 avril 2023 modifiant l'arrêté du 21 octobre 2015 relatif aux classes des sections d'enseignement général et professionnel adapté ;
- ✓ **Conclusion du Conseil d'état sur les requêtes du syndicat Action et Démocratie et de l'association Pagestec - janvier 2024 ([lien](#))**
- ✓ **Courrier de Pagestec à Madame la Ministre - mai 2024 ([lien](#))**
- ✓ **Compte-rendu de la visioconférence avec le ministère - juin 2024 ([lien](#))**
- ✓ **Réactivation de la page Facebook de l'association - juillet 2024 ([lien](#))** : rediffusion des articles publiés sur le site Pagestec
- ✓ **La réponse du Ministère à Pagestec - août 2024 ([lien](#))**
- ✓ **Activation de l'infolettre « Le récap' de la semaine » - septembre 2024** : veille hebdomadaire envoyée par mail à tous les adhérents et listant l'ensemble des articles parus sur le site de l'association depuis 7 jours.

L'année scolaire 2023-2024 fut marquée, et nous continuons à l'être, par la suppression de notre discipline sur le niveau sixième. Un véritable choc dont l'impact fut très certainement renforcé, aggravé par la mise en place du choc des savoirs sur cette dernière rentrée.

Après trois ans d'intense activité et de lutte (voir [rapport d'activité 2021-2023](#)), et bien que de nouveaux membres aient intégré le conseil de l'association, nous eûmes beaucoup mal à retrouver une dynamique sur cette année 2024.

Moins d'actions sont donc à recenser depuis la dernière AG, mais pour de multiples raisons : un contre-coup assurément de l'énergie investie sur ces dernières années, des préoccupations professionnelles diverses, l'absolue nécessité de préserver nos vies personnelles, une période plus courte avant cette nouvelle assemblée générale de l'association et principalement aussi la difficulté d'identifier clairement un interlocuteur institutionnel, due à l'instabilité ministérielle.

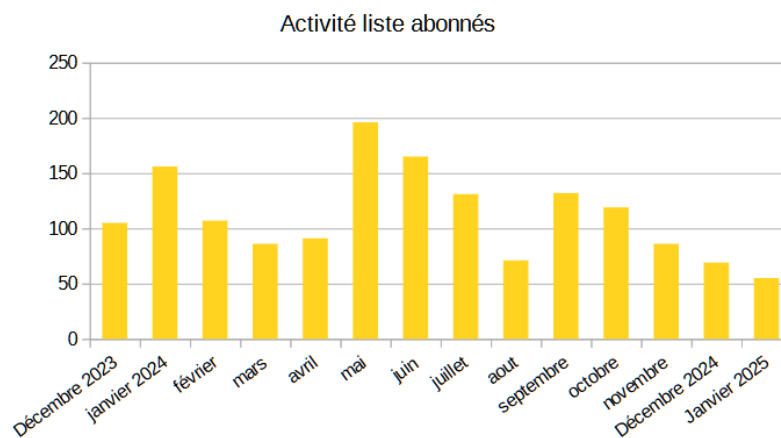
Il a eu aussi des changements importants au sein du bureau avec le souhait de François, notre trésorier depuis ... toujours, de passer la main. Cela nous a demandé de multiples opérations afin de transférer la gestion comptable de l'association, travail en voie de finalisation.

Il n'en demeure pas moins que nous restons attentifs et vigilants aux évolutions de notre petit monde de l'Éducation et à celles de notre discipline. De nouvelles mobilisations et actions sont en préparation afin comme toujours de promouvoir et défendre notre enseignement et nous ferons encore tout prochainement de nouveau appel à vous, cher(e)s adhérent(e)s et abonné(e)s.

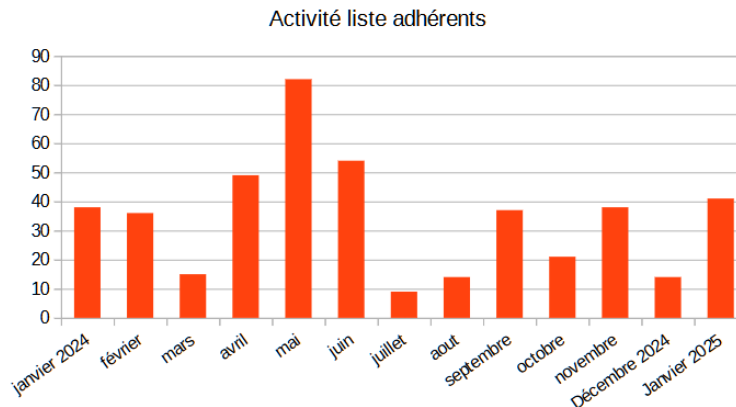
## 2/ Activité sur les listes de diffusion :

Activité recensée sur ces 14 derniers mois, de décembre 2023 à janvier 2025

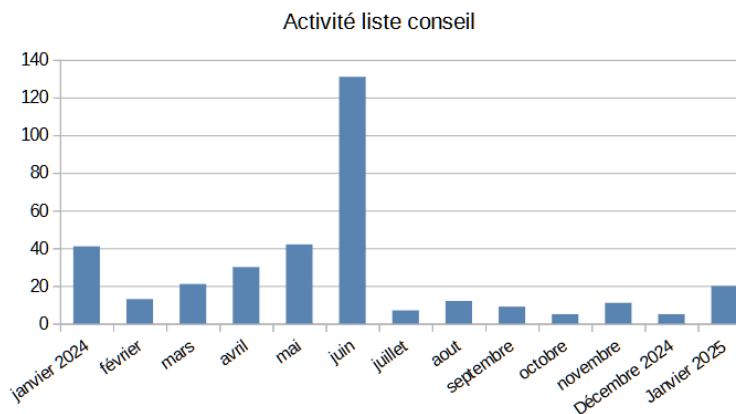
1/ Liste des abonnés (LDT) : 1409 messages, soit une moyenne de 117 messages par mois (92/mois depuis la rentrée 2024)



2/ Liste des adhérents (ADH-PAGESTEC) : 463 messages, soit une moyenne de 33 messages par mois (30/mois depuis la rentrée 2024)



3/ Liste du conseil Pagestec : 362 messages, soit une moyenne de 26 messages par mois (10/mois depuis la rentrée 2024)



Les listes de discussion Pagestec font toujours preuve d’une activité soutenue, même si nous devons là aussi constater moins d’interactions.

La liste abonnés a retrouvé sur cette dernière année sa vocation initiale, à savoir l’information, l’entraide et le partage, avec moins de polémique. Merci par ailleurs à Andr. Alb pour les nombreuses ressources transmises via cette liste.

Concernant la liste adhérents, il faut que nous travaillions encore à la rendre plus participative, notamment à travers des discussions sur les actions à mener, les projets à développer, etc. C’était déjà un vœu exprimé lors de notre dernière AG, nous espérons réellement pouvoir nous y atteler !

Pour la liste Conseil, un recul des discussions est enregistré pour les raisons déjà citées plus haut. A noter cependant qu’une partie non comptabilisée de la correspondance se fait aussi de plus en plus directement et uniquement au niveau du bureau rapproché, pour plus de réactivité sur certains points. Le conseil est alors avisé régulièrement sur l’avancée des dossiers et démarches.

### Rappel :

La liste des abonnés (LDT) est la liste de discussion principale de l'association, ouverte à tous, sur laquelle tous les sujets sont abordés, sans modération. La liste des adhérents (ADH-PAGESTEC) est réservée aux seuls adhérents ayant versé une cotisation. Enfin, la liste conseil est réservée aux 15 membres du conseil de l'association, mais les adhérents peuvent y poster des messages à destination du CA (adresse : [conseil@pagestec.org](mailto:conseil@pagestec.org)).

### 3/ Objectifs pour les prochaines années :

l'association continuera à :

- promouvoir l'éducation technologique, essentiellement au collège ;
- défendre une certaine vision de la Technologie au collège comme discipline de culture générale, non assujettie ni aux filières STI, ni aux SNT en seconde et NSI en première ;
- défendre les conditions d'enseignement de la Technologie ;
- pérenniser la veille hebdomadaire transmise par mail aux seuls adhérents (Le récap' de la semaine) concernant autant la pédagogie, le monde de l'éducation que les domaines liés à notre enseignement ;
- faire remonter les difficultés rencontrées sur le terrain auprès du ministère,
- mener des actions de promotion de la Technologie collège auprès des acteurs institutionnels, des fédérations professionnelles, de parents, ...
- offrir aux professeurs de Technologie des outils et des lieux de communication, d'échanges et de ressources en ligne ;
- participer activement aux échanges afin de répondre au mieux aux interrogations des collègues ;

mais PAGESTEC devra aussi :

- attirer de jeunes adhérents de manière à mieux asseoir la pyramide des âges de l'association ;
- augmenter son nombre d'adhérents, afin d'être encore plus représentative et légitime pour mener certaines actions et faire valoir nos revendications ;
- associer davantage les adhérents à la gestion et aux activités de l'association en les invitant à proposer des idées, des actions, etc. ;
- intégrer de nouveaux adhérents volontaires à la marche de l'association, dans le but du renouvellement du conseil d'administration, tel qu'il est défini dans les statuts de l'association ;